

**POUR UNE MEILLEURE OPTIMISATION DES FINANCES
PUBLIQUES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :
INTEGRATION DES INTERACTIONS STRATEGIQUES DANS LA
POLITIQUE DE FINANCEMENT ENDOGENE DU DEVELOPPEMENT
COMMUNAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.**

APPROCHE PAR L'ECONOMETRIE SPATIALE

Par

Patrick MPIA WEETI

Assistant chercheur et doctorant à l'Université de Kinshasa au Département des Sciences économiques, chercheur au Centre de recherche en sciences humaines (CRESH) et membre du Laboratoire d'écologie politique (LAECOPOL), RD. Congo

RESUME

L'objectif de cet article est de proposer les méthodes d'optimisation des finances publiques en prenant en compte les interactions spatiales stratégiques entre les communes de la ville de Kinshasa. Une étude empirique du problème de la prise en compte des interactions spatiales dans la politique d'optimisation des finances publiques a été réalisée à partir d'un échantillon portant sur les dépenses d'investissement et les recettes fiscales de 16 communes de la ville de Kinshasa pour l'année 2021. Un modèle économétrique spatial autorégressif (SAR) a été estimé par la technique du maximum de vraisemblance (MV). Au seuil minimal de 10 %, il s'observe la non significativité du coefficient représentant l'impact des dépenses en capital des communes proches sur une commune donnée « Rho ». Il en découle d'un compromis sur le développement souhaité par la population des dites communes. Il s'observe également un comportement de gaspillage de ressources et de la politique du « moins disant » dans certains districts de la ville province de Kinshasa. La présence des économies d'échelles dans l'utilisation des dépenses en capital est probablement due à la nature des dites dépenses. L'absence des élections municipales qui renforce le manque de sanctions par les électeurs de leurs représentants, ces derniers diminuent leur niveau de redevabilité. De tout ce qui vient d'être détecté comme problème dans l'utilisation des dépenses communales, la nécessité d'envisager une politique d'optimisation de gestion des ressources en capital pour atteindre le développement compatible aux attentes de la population des communes de Kinshasa.

Mots-clés : *Optimisation des finances publiques, interactions partiales stratégiques, développement local, l'économétrie spatiale, autocorrélation spatiale.*

Classification JEL : *D00, H2, H7, R1, R5, R51.*

ABSTRACT

The objective of this article is to propose methods for optimizing public finances by taking into account the strategic spatial interactions between the municipalities of the city province of Kinshasa. An empirical study of the problem of taking into account spatial interactions in the policy of optimizing public finances was carried out using a sample relating to investment expenditure and tax revenues of 16 municipalities in the city of Kinshasa for the year 2021. At the minimum threshold of 10%, the non-significance of the coefficient representing the impact of capital expenditure of nearby municipalities on a given municipality "rho" is observed. This results from a compromise on the development desired by the population of the said municipalities. There is also a behavior of wasting resources and the policy of "low bidder" in certain districts of Kinshasa. The presence of economies of scale in the use of capital expenditure is probably due to the nature of said expenditure. The absence of municipal elections which reinforces the lack of sanctions by the voters of their representatives, the latter reducing their level of accountability. From all that has just been detected as a problem in the use of municipal expenditure, the need to consider a policy of optimization of capital resource management to achieve development compatible with the expectations of the population of the communes of Kinshasa.

Keywords: *Public finance optimization, strategic partial interactions, local development, spatial econometrics, spatial autocorrelation.*

JEL Classification : *D00, H2, H7, R1, R5, R51.*

1. INTRODUCTION

Le constat fait est que les communes de la ville province de Kinshasa sont confrontées à des problèmes financiers ainsi qu'à divers défis et contraintes environnementaux et sociaux, parmi lesquels on peut citer : Faillites, déficits chroniques des budgets communaux, débâcles financières, infrastructures négligées et détruites, quartiers et rues à l'abandon, aggravation de la pauvreté urbaine et rurale, dégradation de l'environnement, dégradation des services sociaux de base, la pression démographique due aux migrations internes non contrôlées vers Kinshasa, l'exclusion sociale, sont les principaux problèmes auxquels sont confrontés de nombreuses communes de Kinshasa. En somme, la population croupie dans la misère et pourtant qu'il y a la décentralisation. Même si la Constitution de la troisième République, qui a été promulguée le 18 février 2006, a subi des changements, elle se distingue de la précédente en adoptant une option décentralisatrice pour l'organisation des institutions. Quoi qu'il en soit, la décentralisation est une réalité en RDC, mais elle n'est pas efficace. Les raisons données par les auteurs ci-haut sur son efficacité restent valables. Les communes restent toujours pauvres, dépourvues d'initiative de développement. La décentralisation demeure un défi majeur confronté à plusieurs contraintes, l'un des plus préoccupants étant le financement.

Parmi les questions essentielles qui doivent être approfondies pour la réussite du processus de décentralisation, la plus importante réside sur le financement de ces entités, étant l'une des clés du succès de développement à partir de la base. Le blocage observé de l'avancement du processus est lié aux finances modiques que présentent ces entités et (ou) à leur mauvaise gestion¹. La plupart des pays subsahariens présentent les mêmes contraintes liées entre autres, aux procédures de mobilisation des ressources, à la disproportion entre besoins et disponibilité de ressources et au processus même de la décentralisation.

Le constituant congolais, face aux problèmes du financement de la décentralisation, avait envisagé plusieurs solutions entre autres les ressources propres, garantir dans les faits la libre administration avec toutes ses déclinaisons, rendre opérationnelle la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national et allouer à la caisse nationale de péréquation les 10% de la totalité des recettes à caractère national, des ressources exceptionnelles et les ressources provenant des partenaires techniques et financiers. Les subventions accordées par le gouvernement central sous forme des avances, les aident tout simplement à résoudre le problème de trésorerie².

Sur base de ce qui précède et au regard de la revue de la littérature, il se dégage une situation connue, à savoir la nécessité de mettre en compétition les communes de la ville province de Kinshasa pour une meilleure optimisation des finances publiques qui permettra d'augmenter le niveau d'investissement. Cette situation renvoie à la mise en œuvre des politiques d'optimisation des finances publiques, à savoir l'analyse des interactions spatiales stratégiques dans la politique du financement des communes de Kinshasa. Toutefois, une situation observée est mise en lumière laquelle contrarie la situation connue et développée par la littérature : le constat est que l'attitude affichée par les décideurs politiques communaux ou le manque de volonté à appliquer des politiques de financement efficace et efficiente en branle des politiques susceptibles d'augmenter effectivement les finances communales.

De cette façon, il importe de relever la faiblesse de l'administration communale et le manque d'esprit managérial de la part des autorités communales, à intégrer dans leur plan de financement des communes de Kinshasa, les interactions stratégiques pour favoriser l'augmentation du niveau d'investissement communale. En prenant en considération du faite que les communes ne sont pas autorisées à contracter l'emprunt pour le financement de l'investissement, étant donné le caractère modique des finances

¹ On peut se référer à la gestion catastrophique de la rente minière par des responsables des entités territoriales au Katanga.

² Lotoy JP., *Décentralisation chaotique en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, L'harmattan, 2018, pp. 83-95.

des communes de la ville province de Kinshasa et en plus le faible niveau de transfert du gouvernement central, l'introduction des interactions stratégiques qui favorise la compétition reste la politique publique à appliquer par les concepteurs de politique communale pour augmenter le niveau d'investissement.

Cependant, par rapport au décalage existant entre la situation connue et la situation observée, la question que l'on peut se poser de manière générale est celle de savoir: si la RDC, pays engagé dans le processus de décentralisation pour son développement intégral pour une gouvernance de proximité, et compte tenu de la voie de développement choisie, à partir du financement du développement local, que peut être la solution endogène, efficace et efficiente dans la gestion des communes de Kinshasa? Des questions subsidiaires suivantes peuvent se poser : dans l'application de la politique budgétaire par les communes de Kinshasa, existe-il une influence significative entre-elles ? Quel est le degré de l'influence dans la conduite de la politique budgétaire entre les communes de Kinshasa ?

Peu d'études intègrent l'environnement infranational des entités territoriales, alors qu'il pourrait constituer une contrainte dans la mise en œuvre des politiques de développement d'une nation à partir de la base. De fait, l'environnement d'une commune donnée est constitué des communes voisines, du gouvernement central ou de son représentant et d'autres acteurs pouvant se positionner comme parties prenantes au point de modifier l'ampleur et/ou la structure de cet environnement infranational³. Dans une telle perspective des questions subsidiaires suivantes peuvent se poser: dans l'application de la politique budgétaire par les communes de Kinshasa, existe-il une influence significative entre-elles ? Quel est le degré de l'influence dans la conduite de la politique budgétaire entre les communes de Kinshasa ?

Pour Fabris C⁴, la question nécessite de décrire la disparité du paysage communal de Kinshasa et de mesurer l'influence d'une commune sur ses communes voisines, ce qui pourrait orienter la recherche de décentralisation pour le développement local et l'efficacité économique. Ceci dit, un examen des interactions stratégiques entre communes devrait être fait. D'un autre côté, face à la disparité du niveau de développement qui existe entre les entités territoriales d'un pays, la littérature a examiné un nombre important des facteurs expliquant une telle différence. Pour Abecassis H.⁵, la recherche s'est

³ FABRIS C. *Financement du développement local : existe-t-il une solution endogène ?*, Ed. Universitaires Européennes, 2015, p. 54.

⁴ Idem.

⁵ Abecassis P., *Investissement, emprunt et trésorerie dans les modèles de finances publiques locales*, MODEM, Université Paris X-Nanterre, 1994.

beaucoup plus focalisée sur les variables économiques et donc à la politique budgétaire (la fiscalité et les dépenses d'investissement) des entités locales.

Compte tenu des malentendus et des paradoxes qui s'observent dans la pratique congolaise de la décentralisation, sur les plans stratégique et opérationnel, nous nous assignons un objectif général, à savoir : contribuer au soutien du processus de mise en œuvre de la décentralisation en République Démocratique du Congo et ce travail vise à déterminer une meilleure optimisation des finances publiques communales à Kinshasa, c'est-à-dire en orientant les acteurs politiques de décentralisation et d'aménagement du territoire de façon plus globale, pour plus d'efficacité, et deux objectifs spécifiques ont été retenus et s'articulent comme suit : présenter la disparité spatiale dans les finances intercommunales c'est-à-dire la fiscalité et les dépenses d'investissement entre les communes de la ville province de Kinshasa: décrire le degré de liaison de la politique budgétaire d'une commune par rapport à celle des communes voisines ; Détecter et distinguer les communes pauvres (défavorisées) dans le paysage communal de la ville province de Kinshasa.

Au regard de la question soulevée, nous avons soutenu l'hypothèse principale suivante: l'intégration des interactions stratégiques dans le financement efficace et efficiente des communes de Kinshasa contribue au soutien du processus de mise en œuvre de la décentralisation en République Démocratique du Congo pour une meilleure optimisation des finances publiques, c'est-à-dire en orientant les décideurs de politiques de décentralisation et d'organisation territoriale de façon plus optimale, pour plus d'efficacité et d'efficience. Et les deux hypothèses spécifiques suivantes: les communes à niveau de développement économique plus élevé ou plus faible sont proches entre elles. Ceci peut permettre de vérifier si l'autocorrélation spatiale dans la fiscalité et les dépenses d'investissement est significativement positive et non négligeable ; les communes de niveau de développement économique local faible sont rurales ou urbano-rurales.

Cette étude présente double intérêt. Premièrement, en privilégiant l'approche basée sur les interactions stratégique pour l'optimisation des finances publiques, l'étude permet de fournir aux politiques des instruments et des outils de décision en matière de politique publique; Deuxièmement, l'étude aide à intégrer la dimension de finances comme facteur déterminant de développement endogène des communes de la ville province de Kinshasa. En effet, celle-ci est parmi les villes de la RDC qui concentre le plus grand nombre de la population pauvres. De ce fait, améliorer le niveau des finances de ces communes peut permettre à ses populations de mieux exploiter les opportunités économiques qui s'offrent à elles, afin d'aboutir à un développement intégrale et durable de ces communes.

2. REVUE DE LITTÉRATURE

Plusieurs études existent dans la littérature pour tenter de vérifier l'existence des interactions stratégiques entre les collectivités locales en empruntant les différentes approches, mais les résultats sont relativement mitigés.

Selon la littérature traditionnelle du fédéralisme budgétaire, la décentralisation devrait induire une compétition inter-juridictionnelle permettant une offre plus adéquate des biens et services publics ainsi qu'une incitation à mettre en place des politiques publiques plus efficaces. La littérature traditionnelle sur le fédéralisme fiscal constitue un riche domaine d'étude qui étudie divers aspects de la répartition des pouvoirs fiscaux dans les systèmes fédéraux. Les chercheurs engagés dans ce sujet explorent les principes des relations fiscales intergouvernementales, analysent les conséquences de la décentralisation fiscale sur la croissance économique et la stabilité politique et évaluent les mécanismes qui favorisent une allocation efficace et équitable des ressources. L'étude de cette littérature offre des informations importantes aux décideurs politiques et aux chercheurs cherchant à comprendre les complexités du fédéralisme budgétaire et ses implications pour la gouvernance, les finances publiques et le développement régional.

S'appuyant sur le modèle de Tiebout⁶, la décentralisation est perçue comme un moyen d'améliorer l'adéquation de l'offre des services publics aux préférences des habitants des différentes juridictions. Les gouvernements locaux peuvent offrir différents types et niveaux de services publics et les individus, parfaitement informés et mobiles, peuvent se déplacer dans les juridictions qui satisfont le mieux leurs préférences. D'après les travaux de Tiebout, la théorie du « vote par les pieds » constitue la toile de fond théorique de l'ensemble de la théorie du fédéralisme budgétaire. Selon cette théorie, chaque agent choisit son lieu de résidence dans la région qui offre la combinaison qu'il préfère de biens publics et de pression fiscale sous les hypothèses de mobilité parfaite des agents économiques, d'absence d'économie d'échelle et d'effet de débordement. Tandis qu'il est possible de considérer cet argument comme étant particulièrement fort dans les pays en développement, souvent largement fragmentés, Tanzi⁷ relève que, dans ces pays, la taille et les frontières des juridictions sont souvent le résultat d'accidents historiques plus que de considérations économiques. Il y a ainsi peu de chances pour que les caractéristiques des populations soient distribuées géographiquement entre ces juridictions. Prudhomme remet quant à lui fondamentalement en question l'argument de la meilleure adéquation de

⁶ Tiebout C., "A pure theory of public expenditure", in *Journal of Political Economy*, 1956, p. 64.

⁷ Tanzin T., A US national, is the Director of the IMF's Fiscal Affairs ... *Finance et Développement*, This article draws on a paper prepared by ..., 1996, p. 4

l'offre aux préférences dans le contexte des pays en développement. Il ne considère que la principale différence entre les juridictions locales ne se trouve pas dans leurs préférences respectives. Il ne s'agit pas alors de révéler les préférences hétérogènes des habitants des différentes juridictions mais de satisfaire leurs besoins fondamentaux, connus de tous. De ce point de vue, les gains en termes de bien-être associés à une meilleure adéquation de l'offre aux préférences sont minimes. La littérature a également largement mis en exergue les gains d'efficacité associés à la compétition inter-juridictionnelle dans la fourniture des biens publics locaux. A travers leur "vote avec les pieds" Tiebout, les citoyens, en particulier les investisseurs, peuvent encourager les gouvernements locaux à accroître l'efficacité des politiques publiques. En effet, sachant que les populations peuvent se déplacer dans les juridictions voisines, les gouvernements locaux entrent en compétition pour attirer les populations et, par là même, accroître leur base fiscale. Ce phénomène accroît la redevabilité des décideurs politiques et décourage la corruption puisque ces derniers tentent d'offrir la meilleure qualité de services publics au moindre coût Qian et Roland⁸. Certains estiment néanmoins que l'hypothèse de mobilité des agents parfaitement informés, "votant avec leurs pieds" en réponse à l'offre de services publics, n'est pas applicable dans ces pays. Bardhan⁹, notamment, considère que la mobilité des habitants est limitée et qu'elle n'est pas, quand elle existe, guidée par de telles considérations.

Les populations locales peuvent, même en l'absence de mobilité, initier une compétition entre les décideurs locaux. Dans un contexte d'asymétries d'information, les électeurs peuvent comparer les performances de leur gouvernement local avec celles des juridictions voisines pour identifier d'éventuels comportements opportunistes et juger du mérite de leurs décideurs locaux à rester en poste Salmon¹⁰. Les inefficiences ne peuvent alors pas être directement observées par les électeurs mais sont déduites de la comparaison avec les autres juridictions. Cette comparaison induit une compétition inter-juridictionnelle puisque les décisions prises par les gouvernements voisins affectent, à travers les flux d'information qu'elles engendrent, la probabilité du gouvernement local d'être réélu. L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques dans les juridictions voisines force le gouvernement local à adopter le même comportement pour ne pas être signalé comme "mauvais" gouvernement et sanctionné lors des élections. Dans ce cas, la compétition horizontale est un outil de discipline des gouvernements, l'incitant à être plus efficaces, à réduire les gaspillages, la corruption et les

⁸ Yingyi Qian and Gérard Roland, *Federalism and the Soft Budget Constraint*, (groland@econ.berkeley.edu), *American Economic Review*, vol. 88, issue 5, 1998, p.1143 .

⁹ Bardhan, Pranab, "Decentralization of Governance and Development", in *Journal of Economic Perspectives*, 2002, 185-205.

¹⁰ Salmon P., "Decentralization as an Incentive Scheme", Access Statistics for this article. *Oxford Review of Economic Policy* is ..., 1987, pp. 24-43.

dépenses publiques non-productives. Besley et Case¹¹ ont proposé un modèle sophistiqué de concurrence par comparaison ("yardstick compétition") et fourni des preuves Econométriques de ce phénomène à partir de données concernant les Etats-Unis de 1960 à 1988. Néanmoins, prenant en compte le caractère nouvellement démocratique de bon nombre de pays en développement, l'existence de cet outil de discipline est discutée. Notamment, alors que le mécanisme de sanction est censé se faire par le vote, Prudhomme¹² considère que, loin de révéler des préférences en termes de politiques budgétaires, le choix des électeurs est plus largement basé sur des appartenances ethniques, des affinités personnelles ou la fidélité à un parti politique. Il n'existe pas de consensus sur l'effet final de la concurrence intergouvernementale sur le bien-être des citoyens. Ceux qui croient en la bienveillance des gouvernements considèrent généralement cette concurrence comme source d'externalités négatives, qui réduit le bien-être des populations.

Dans cette étude, certaines communes de la province de Kinshasa ont de très faibles ressources financières. L'analyse des interactions stratégiques entre collectivités locales a été largement étudiée dans la littérature théorique et dans la pratique empirique. Cependant, jusqu'à présent, il n'a pas été beaucoup étudié dans la littérature économétrique concernant les pays en développement, dans un contexte de jeunes démocraties ou presque de l'absence de démocratie caractérisée par la faiblesse des ressources. De plus, les résultats sont mitigés en raison des contraintes financières élevées des entités locales ou de l'absence de comportement stratégique des gouvernements locaux dans ces pays. Cependant, il est possible que l'application ou non de l'analyse des interactions stratégiques entre les collectivités locales en présence de ressources limitées et d'une démocratie locale faible ou presque absente n'ait pas été vérifiée méthodiquement. C'est pourquoi nous nous attachons dans cette étude à approfondir la pertinence de l'analyse stratégique des interactions spatiales dans un pays en développement. Dans la suite de la littérature, parallèlement à l'examen des interactions spatiales dans la politique du financement des entités locales, nous identifions les questions qui n'ont fait l'objet que de rares études et méritent de plus amples investigations. C'est le cas notamment du principe de compétition entre les collectivités locales qui nous permet de faire une analyse des interactions horizontales par les modèles de concurrence par comparaison ou yardstick compétition qui représente pourtant un argument essentiel en faveur de la décentralisation et du fédéralisme budgétaire. Un modèle économétrique spatial sera estimé pour vérifier les interactions stratégiques spatiales entre les communes de Kinshasa.

¹¹ Besley and Case, "Political Institutions and Policy Choices: Evidence from the United States", Published in volume 41, issue 1, 1995, pp. 7-73.

¹² Prudhomme, *Looking at informal taxation*, defined as the nonformal means utilized to finance the provision of public goods, (August, 1995).

3. CADRE D'ANALYSE METHODOLOGIQUE

3.1. Données et variables de l'étude

Les données utilisées dans cette étude proviennent principalement de deux sources. Les données budgétaires sont celles de 2021 tirées des tableaux synoptiques des recettes prévues et réalisées des communes de la ville province de Kinshasa et fournies par les directions budgets communaux. C'est dire que nos données budgétaires concernent seulement ces 16 sur le total de 24 communes de la ville province de Kinshasa. Ces seize communes qui ont été retenues pour la collecte des données sont : Gombe, Ngaliema, Barumbu, Kitambo, Mont-Ngafula, Lemba, Kisenso, Limeté, Masina, Kimbanseke, N'sele, Ngaba, Makala, Selemboa, Bandalungwa et Kalamu. C'est plus de la moitié des 24 communes qui composent la ville province de Kinshasa. Les informations sur la démographie sont fournies par le site internet de l'Institut National de la Statistique (INS) et des rapports annuels des Budgets communaux pour l'année 2021. Nous nous sommes servis de la cartographie et des différentes monographies qui existent sur les communes pour la construction de la matrice de connectivité intercommunale.

Les variables que nous considérons dans notre analyse sont les variables budgétaires (recettes fiscales et les dépenses d'investissement). *Les recettes fiscales* constituent parmi les ressources propres des communes une part importante. Par leur nature, les recettes fiscales peuvent refléter le niveau de revenu moyen et le niveau de développement économique d'une commune. *Les dépenses d'investissement* reflètent non seulement l'importance des sources de financement desdites dépenses mais montrent aussi le niveau de développement infrastructurel ou superstructurel¹³ d'une commune.

3.2. Méthodes d'analyse

Nous empruntons la démarche utilisée par Fabris COMPAORE¹⁴. Plusieurs motivations sont à l'origine de l'utilisation d'un modèle économétrique spatial pour valider la robustesse des résultats exploratoires des effets spatiaux sur les montants de recettes fiscales et de dépenses d'investissement. D'une part, si les recettes fiscales ou les dépenses d'investissement des communes sont liés nécessairement à leur contexte socio-économique et même politique, comme reconnu par Guengant¹⁵, le cadre contextuel lié à l'espace ne peut être occulté dans l'explication de ces variables budgétaires. Par exemple, telle commune ne dépensera pas ou ne pourra mobiliser de recettes du fait qu'elle est

¹³ Nous entendons par superstructure l'ensemble des routes, marchés, voiries, etc. et non les constructions immobilières.

¹⁴ Idem.

¹⁵ Guengant, *Public Debt and Intergovernmental Policy: Fiscal Federalism's New Frontier*. Communication at the 40th Congress of the IIPF, Innsbruck. 1984.

démographiquement moins dense, et que du même moment ses habitants en réalité, ont migré vers une commune proche plus viabilisée. L'effet spatial doit donc être considéré pour une meilleure prévision. Cette démarche permettra de vérifier la robustesse de nos résultats en le comparant à la démarche ordinaire de régression (Moindre carrés ordinaires). Cet aspect d'interaction spatiale, certes a été exploré par les chercheurs de l'économie publique locale mais beaucoup plus théoriquement qu'empiriquement. D'autre part, la considération méthodologique de l'économétrie spatiale n'a été presque jamais prise en compte dans l'explication de variables budgétaires. Cette méthodologie est pertinente du fait du caractère arbitraire des unités d'études considérées (il n'y a pas eu d'échantillonnage au sens propre du terme).

Un modèle économétrique spatial est un modèle économétrique dans lequel on intègre une considération spatiale. On distingue principalement deux types de modèles économétriques : le modèle spatial autorégressif ou SAR¹⁶, et le modèle Spatial Moving Average ou SMA. A partir donc d'un modèle de régression linéaire standard, on peut intégrer l'interaction spatiale de deux manières : soit en procédant à l'intégration d'une variable spatiale décalée, soit en incorporant l'autocorrélation spatiale dans un modèle de régression Le Gallo¹⁷.

3.2.1. Intégration d'une variable spatiale décalée

On intègre l'interaction spatiale en ajoutant un régresseur supplémentaire constitué de la variable dépendante décalée par la matrice de connectivité, au modèle original. L'évaluation ou l'importance de la présence d'une interaction spatiale est à l'origine de l'intérêt d'utilisation du modèle approprié Anselin¹⁸. Cet intérêt est le nôtre dans cette partie de modélisation économétrique.

Formellement si le modèle de la régression linéaire standard est

$$y = X\beta + \varepsilon \quad (3-1)$$

Alors le modèle évoqué s'écrit $y = \rho W_y + X\beta + \varepsilon$ où W est la matrice de connectivité Standardisée. ρ mesure le degré d'autocorrélation spatiale et est toujours inférieur à 1 du fait de la standardisation de W . La forme réduite de ce modèle est donc :

$$Y = (I - \rho W)^{-1} X\beta + (I - \rho W)^{-1} \varepsilon \text{ (à condition que la matrice } (I - \rho W) \text{ soit inversible).}$$

¹⁶ Spatial Autorégressive model

¹⁷ Le Gallo J., « Econométrie spatiale: l'autocorrélation spatiale dans les modèles de régression linéaire », *Economie et Prévision*, 155, 2002, pp.139-157.

¹⁸ Anselin L., "Local indicators of spatial association-LISA", *Geographical analysis*, 27, 1995, pp. 93-115.

3.2.2. Spécification du processus spatial des erreurs

Une autre façon d'incorporer l'autocorrélation spatiale dans un modèle de régression est de spécifier un processus spatial pour les erreurs. La spécification la plus utilisée est un processus spatial autorégressif dans les erreurs :

$$y = X\beta + \varepsilon \quad (3-2)$$

$$\varepsilon = \lambda W\varepsilon + \mu$$

λ est le paramètre représentant l'intensité de l'autocorrélation spatiale entre les résidus de la régression, μ est le terme d'erreur tel que : $\mu \sim iid(0, \sigma^2 I)$

Si la matrice $(I - \lambda W)$ est inversible alors, le modèle s'écrit :

$$y = X\beta + (I - \lambda W)^{-1}\mu \quad (3-3)$$

Cette expression signifie qu'un choc aléatoire dans une commune i spécifique affecte non seulement la valeur de y de cette commune, mais a également un impact sur les valeurs de y dans les autres communes (voisines de i ou non) à travers la transformation spatiale inverse $(I - \lambda W)^{-1}$ qui est une matrice pleine.

3.2.3. Quel modèle retenir pour la modélisation des interactions?

La modélisation des interactions en économétrie spatiale offre un cadre approprié pour spécifier les voisinages et modéliser les interactions spatiales. Sur ce dernier point, la classification des interactions sociales proposée par Manski¹⁹ peut être formalisée par des spécifications spatiales²⁰. Les effets endogènes sont modélisés à travers une spécification de type spatial autorégressif (SAR). Les effets exogènes sont estimés à travers une spécification Spatial Durbin model (SDM). Les effets corrélés sont estimés à l'aide d'un modèle spatial error model SEM. Pour la raison évoquée ci-dessus concernant l'objectif de notre démarche économétrique dans ce travail, nous considérerons le modèle SAR. Il s'agit d'introduire dans un modèle explicatif des variables autocorrélées spatialement, des variables endogènes offertes par la théorie dans le but d'examiner la présence ou le degré de l'autocorrélation spatiale. Les variables à considérer seront donc précisées ultérieurement en fonction des résultats de l'analyse des indices d'autocorrélation spatiale.

¹⁹ MANSKI, C., "Dynamic Choice in a Social Setting: Learning from the Experiences of Others", *Journal of Econometrics*, 58, (1993a), p.121

²⁰ Adriaan R. Soetevent, *Empirics of the Identification of Social Interactions; An Evaluation of the Approaches and Their Results*. University of Amsterdam and Tinbergen Institute, Search for more papers by this author, 2006.

L'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) n'est plus appropriée lorsque l'autocorrélation spatiale est modélisée : les estimateurs obtenus par cette méthode ne sont pas convergents lorsqu'il y a une variable endogène décalée et ils sont inefficients en présence d'autocorrélation spatiale des erreurs. D'autres techniques d'estimation sont alors nécessaires pour trouver des estimateurs efficaces et convergents. La méthode du maximum de vraisemblance à l'information complète est la plus fréquemment utilisée, mais il est également possible d'utiliser la méthode des variables instrumentales ou la méthode des moments généralisés (Le Gallo, année 2002)²¹.

4. ROBUSTESSE DES RESULTATS : MODELE ECONOMETRIQUE SPATIAL

4.1. Variables retenues et leurs déterminants

Une analyse exploratoire des dépenses d'investissement et des recettes fiscales dans les communes de Kinshasa a été réalisée et les résultats montrent qu'il y a une autocorrélation spatiale plus probable pour les dépenses d'investissement que pour les recettes fiscales, ce qui suggère que nous effectuons une analyse économétrique des dépenses d'investissement des communes de la ville de Kinshasa. De la même manière, Abecassis précise que la littérature explique la disparité des dépenses d'investissement par la demande de biens publics et la disponibilité des ressources nécessaires²².

Nous utiliserons dans cette étude quelques déterminants de l'investissement communal, l'objectif n'est pas celui de chercher l'exhaustivité des facteurs déterminants les dépenses d'investissement communal, nous retenons en effet, quelques variables disponibles dans notre base de données. La variable dépendante sera constituée des dépenses d'investissement sans distinction des composantes. Pour les variables explicatives, du côté de la demande de bien public, le taux d'urbanisation calculé comme la proportion d'habitants d'une commune vivant dans une zone urbaine et le signe attendu est positif. Cette variable en effet susceptible de capter l'influence des besoins des habitants d'une commune en services publiques et infrastructures. Nous introduisons également la population communale totale comme variable explicative des dépenses d'investissement. Il faut noter que le signe attendu de cette variable ne fait pas l'unanimité dans les analyses jusqu'à présent effectuées sur le sujet : un signe positif refléterait les « besoins » importants de dépenses qu'impose l'aide sociale à une large population, alors qu'un signe négatif pourrait être un indice d'économie d'échelle dans la fourniture des services publics locaux. Du côté de l'offre de ressources, nous considérons

²¹ Adriaan R. Soetevent, *op. cit.*

²² Abecassis P., *op. cit.*

l'épargne brute, les frais extraordinaires (Subventions d'équipement et frais d'étude et de recherche) et les subventions, dons et legs (subventions d'équipement et autres). L'effet des subventions sur les dépenses serait plus important que l'effet positif du revenu. Ceci suggère que l'effet des subventions sur les dépenses publiques, est en général positif.

L'objectif est de renforcer les conclusions de l'analyse exploratoire en examinant le modèle de régression générale utilisant les méthodes des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) et le modèle SAR utilisant les méthodes des Maximum de vraisemblance (MV).

4.2. Résultats obtenus et impacts sur l'efficacité des politiques publiques

4.2.1. Résultats des estimations

Nous indiquons dans le tableau ci-dessous pour les dépenses d'investissement, dans une première colonne, les résultats des estimations obtenues par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et ceux du test d'autorégression spatiale puis, le cas échéant, dans une seconde colonne, les coefficients estimés par la technique du maximum de vraisemblance (MV) dans le cadre d'un modèle avec autorégression spatiale SAR. La procédure de test adoptée est la suivante. Dans un premier temps, un modèle non spatial de choix des dépenses d'investissement estimé par les moindres carrés ordinaires (MCO) pour les dépenses d'investissement communales. Il donne une première idée des déterminants des disparités des dépenses d'investissement entre communes sous l'hypothèse jointe d'absence d'autocorrélation spatiale. Comme l'objectif est de détecter la présence d'interactions spatiales entre communes de Kinshasa, nous allons tester en premier lieu l'hypothèse nulle d'absence d'autorégression spatiale pour vérifier la fiabilité de ces premiers résultats obtenus par la MCO à l'aide d'un test de Lagrange.

Ainsi, le tableau ci-dessous indique la probabilité de n'accepter à tort l'hypothèse nulle d'absence d'autorégression spatiale. Il est nécessaire de comparer notre hypothèse nulle (H_0) d'absence d'autocorrélation spatiale entre les communes de Kinshasa dans le modèle SAR à l'hypothèse alternative de la présence d'autocorrélation spatiale entre les communes de Kinshasa. Pour les dépenses d'investissement, le test conduit à ne pas accepter l'hypothèse alternative de la présence d'une dépendance spatiale des dépenses d'investissement, ce qui amène à penser que ce résultat spécifique aux dépenses d'investissement est relativement robuste. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous, pour les dépenses d'investissement, l'hypothèse d'absence d'interactions spatiales entre les communes de Kinshasa en 2021 ne peut être rejetée par le test de Wald. Les résultats présentés ci-dessous montrent de manière générale, que les conclusions obtenues de l'analyse

exploratoire doivent être relativisées lorsque l'on tient compte des variables explicatives des dépenses d'investissement.

Au seuil minimal de 10%, le coefficient « rho (ρ) » qui représente l'impact des dépenses en capital des communes voisines sur une commune donnée, n'est pas significatif. Le signe de ce coefficient est négatif, ce qui indique une substituabilité des niveaux d'investissement entre les communes voisines. Tout se passe donc comme si la meilleure réponse d'une commune à une variation des niveaux des dépenses de ses voisins n'est pas de modifier son niveau propre dans le même sens, non conforme aux prédictions théoriques. En d'autres termes, les communes de Kinshasa ne semblent pas choisir leur niveau de dépenses d'investissement en tenant compte des choix des autres communes contiguës pour les mêmes dépenses.

Nous nous posons la question de savoir si la comparaison des paramètres estimés dans le modèle simple par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) et le modèle spatial autorégressif (SAR) par la méthode du maximum de vraisemblance (MV) permet toujours de ne pas rejeter complètement l'hypothèse de l'autocorrélation spatiale des dépenses d'investissement entre les communes de Kinshasa. Dans cette recherche, nous avons utilisé la contiguïté pour mesurer le voisinage, mais il existe d'autres mesures qui peuvent être utilisées pour tirer des conclusions plus fiables.

Tableau 1. Résultats des estimations pour les cinq composantes des dépenses d'investissement

MODELE	Modèle simple	Modèle spatial autorégressif(SAR)
Estimation	(MCO)	(MV)
Constante	-1.67e+07** (6235443) [0.023]	-1.17e+07** (4601134) [0.013]
Subventions, dons et legs	0.8037334* (0,032346) [0.000]	0,8335248 (0,043479) [0.000]
Epargne brute	0,3127223 (0,247715) [0.221]	0,3339108 (0,2454232) [0.228]
Taux d'urbanisation	1,18 e+07 (8917791) [0.211]	1,02 e+07 (8433241) [0.209]
Population totale	237.8981** (107.7133) [0.037]	219.8258** (93.34380) [0.017]
Frais extraordinaires	5.059333 (5.13678) [0.226]	5.054903 (4.780002) [0.223]

MODELE	Modèle simple	Modèle spatial autorégressif(SAR)
Ecart-type	1.44e-10 (1.09e-10) [0.226]	1.06e-09 (6.34e-10) [0.226]
Rho (ρ)		-0.32255431 (0.2344532) [0.226]
Coefficient de détermination (R^2)	0,815	0,791
Observations	15	15
Test d'autorégression	[0.000]	
Log-vraisemblance		49,32
Test d'autocorrélation résiduelle		[0.557]
Test d'hétéroscédasticité résiduelle		[0.245]

Source : Calcul de l'auteur.

Pour le modèle simple estimé par la méthode des MCO, nous indiquons entre parenthèses la valeur de l'écart-type du coefficient robuste. Pour le modèle avec autorégression spatiale, estimé par la méthode du MV, nous indiquons entre parenthèses la valeur de la statistique de Wald. Les seuils de significativité empirique figurent entre crochets. Le test d'autocorrélation résiduelle est un test de l'hypothèse nulle : $\lambda=0$. * : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5%, ***: significatif au seuil de 10%.

Nous testons la fiabilité des résultats obtenus à l'aide de la méthode du maximum de vraisemblance (MV) de deux manières différentes. D'une part, afin de s'assurer que d'autres phénomènes spatiaux ne perturbent pas les résultats, nous effectuons deux tests supplémentaires pour tester sa fiabilité statistique. Le premier test est basé sur l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation spatiale résiduelle, tandis que le second test est basé sur l'hypothèse nulle d'absence d'hétéroscédasticité résiduelle. Les résultats dans les dernières lignes du tableau ci-haut ne permettent pas d'accepter chacune de ces deux hypothèses nulles, ce qui ne confirme pas la qualité des estimateurs obtenus.

4.3. Discussion des résultats des estimations

La prise en compte de l'effet individuel de chaque variable exogène dans les deux modèles est toujours significativement différente. Les résultats d'estimation montrent que l'effet des variables explicatives des dépenses d'investissement est atténué par le modèle SAR. Comme illustration, l'effet de la variable taille de la population sur le volume des dépenses d'investissement passe de 237.8981 dans le modèle simple à 219.8258 dans le modèle Spatial Autorégressif (SAR).

L'analyse économétrique révèle que la taille de la population communale et les subventions, dons et legs influencent de manière significative le choix des dépenses en capital dans les communes de Kinshasa. La nature mobile de la population a également un impact sur les dépenses d'investissement, les plus grandes communes bénéficiant d'un plus grand avantage en termes de subventions importantes, de dons et d'interventions du gouvernement central, influençant ainsi les décisions d'investissement des communes voisines. En d'autres termes, l'étude révèle que des variables exogènes, telles que la taille de la population, influencent les dépenses en capital, les plus grandes communes bénéficiant de subventions plus importantes et d'une sélection plus facile de volumes de capital importants.

Enfin, la discussion de la suite de l'analyse exploratoire a probablement souligné la présence du phénomène de passagers clandestins et de parasitisme dans le site communal de la ville de Kinshasa. L'absence de compétition entre les communes est probablement la cause de l'inefficacité économique observée dans les communes de Kinshasa. La non-significativité du coefficient «Rho (ρ)» représentant l'impact des dépenses en capital des communes proches sur une commune donnée est observée au seuil minimal de 10%. Les résultats empiriques obtenus semblent rejeter l'hypothèse d'interactions fiscales entre les communes de la ville de Kinshasa et, par conséquent, la présence d'inefficacités économiques. Il résulte d'un compromis sur le progrès souhaité par les habitants des communes citées. Dans certains districts de la ville province de Kinshasa, il y a également un comportement de gaspillage de ressources et une politique de "moins disant". Il est probable que la nature des dépenses en capital explique la présence d'économies d'échelle dans l'utilisation des dépenses d'investissement. L'absence d'élections municipales accentue le manque de sanctions par les électeurs de leurs représentants, ce qui réduit leur niveau de redevabilité. La démocratie ne doit pas être imposée de l'extérieur; au lieu de cela, elle peut être enseignée et diffusée par l'éducation et la sensibilisation. Les capacités techniques, administratives et fiscales insuffisantes sont particulièrement évidentes dans le paysage municipal de Kinshasa, ce qui peut réduire l'efficacité des communes à fournir les biens et services publics à l'attente de la population. La collaboration entre les communautés locales peut être une bonne solution pour remédier à ces défauts.

5. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES POUR L'OPTIMISATION DES FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Les solutions pour un rapprochement à l'optimum spatial c'est-à-dire une configuration spatiale avec le moins d'inégalités économiques, s'orientent dans une politique de renforcement de la bonne gouvernance ; la promotion la démocratie du système politique communal à Kinshasa ; la maximisation de

l'efficacité et de l'efficience financière au niveau communal: stratégies d'interactions stratégiques ; la politique de péréquation financière, réponse aux différentiels de richesse entre les communes de Kinshasa ; un processus de budgétisation participative dans les communes de Kinshasa et une politique d'organisation territoriale par incitation à la coopération intercommunale.

5.1. Une politique de renforcement de la bonne gouvernance

La bonne gouvernance dans les communes de Kinshasa est cruciale pour l'équité, l'efficacité et la confiance des citoyens dans les institutions locales. Les communes adoptent des pratiques de bonne gouvernance en implémentant les mécanismes de participation citoyenne, telles que consultations et comités consultatifs, et veillent à rendre compte des citoyens et à instaurer les mécanismes de contrôle interne et externe. Les municipalités de Kinshasa sont confrontées aux effets négatifs d'une mauvaise gouvernance, notamment la corruption, une mauvaise gestion, le manque de responsabilité et des services publics inadéquats. Ces problèmes entravent le progrès de la ville, perpétuent le mécontentement général et entravent la réalisation d'un environnement urbain plus inclusif. Des réformes axées sur la transparence, la responsabilité et l'engagement des citoyens sont nécessaires pour relever ces défis et créer un avenir meilleur pour Kinshasa. La bonne gouvernance améliore le développement social, économique et environnemental, mobilise efficacement les ressources, promeut la justice sociale et garantit des services publics de qualité.

5.2. Promouvoir la démocratie du système politique communal à Kinshasa

L'absence d'élections municipales et de responsabilisation dans les communes de Kinshasa a conduit à la corruption, à une mauvaise gestion des ressources et à une inadéquation aux besoins de la population. Ce manque de responsabilité a permis aux autorités locales de fonctionner sans contrôle externe, donnant la priorité au personnel plutôt qu'au bien-être de la ville. Promouvoir la démocratie dans le système politique communal de Kinshasa créerait des institutions et des organes qui donneraient la priorité au bien-être de la communauté et encourageraient la participation aux efforts de reconstruction environnementale. Cette approche repose sur la conscience individuelle et la participation directe aux processus décisionnels.

L'absence des élections au niveau local passe pour l'un des facteurs de la gouvernance personnalisée en RDC, d'autant plus que les décideurs non élus, en vertu du principe de l'acte contraire, rendent compte à ceux qui les ont nommés. Le principe de redevabilité qui implique la responsabilité des gouvernants n'est pas pris en compte jusque-là. La précarité des ressources des communes à Kinshasa, semble être imposée par les autorités provinciales qui se sont accaparées des taxes qui alimentaient autre fois les communes (i.e. patente, vignette, etc.). A ce jour, les communes de Kinshasa ne jouissent, dans

l'ensemble, de 48 taxes qui constituent ses ressources propres. De ces taxes, 3 seulement peuvent faire la fortune de la commune et sont toujours mobilisées en performance (taxe d'étalage des marchés municipaux dont la mobilisation s'effectue en moyenne au tour de 80% dépend d'une commune à une autre ; taxe sur l'Etat civil dont la mobilisation atteint parfois 100% vu presque dans toutes les communes de la ville de Kinshasa et les recettes accidentelles). Les autres taxes les sont péniblement à la hauteur de moins de 12%. Ici, le problème se situe à trois niveaux. Premièrement, l'égoïsme des autorités provinciales qui se comportent en prédateur, confisquant les taxes importantes de communes ne proposa que des bourgmestres qui ne peuvent que défendre leurs intérêts; deuxièmement, l'incivisme fiscal qui caractérise la majorité de la population congolaise renforcée par le boycott de cette dernière parce qu'elle ne se retrouve pas dans les autorités mises en place par le pouvoir central ; enfin, la multiplicité des services générateurs de recettes et cela se manifeste par les caisses parallèles créées par ces agents qui se transforment en commissionnaires en quête des clients, la confusion installée entre les taxes et les impôts, tant au niveau des communes qu'au niveau des différents marchés municipaux. En conséquence, les ressources publiques sont mal gérées, les projets d'infrastructures sont retardés ou restent inachevés et les services de base tels que les soins de santé, l'éducation et l'assainissement font cruellement défaut. L'absence d'élections municipales limite également la participation des citoyens, les privant de la possibilité d'exprimer leurs préoccupations, leurs demandes et leurs préférences, conduisant finalement à un fossé entre le gouvernement et les gouvernés.

Pour relever les défis et garantir une gouvernance locale responsable à Kinshasa, un cadre fonctionnel pour les élections municipales est essentiel. Cela augmente la redevabilité des décideurs communaux et permet aux citoyens de choisir leurs représentants, de participer aux processus décisionnels et de demander des comptes. Le gouvernement congolais, avec le soutien international, devrait donner la priorité à ces élections, dans le respect de la démocratie, de la transparence et de la participation citoyenne.

5.3. Maximiser l'efficacité et l'efficience financière au niveau communal: stratégies d'interactions stratégiques

Le financement communal à Kinshasa est un enjeu majeur pour assurer le développement local et l'amélioration des conditions de vie, mais il est indispensable d'examiner l'efficacité et l'efficience des mécanismes de financement pour garantir des résultats optimaux. L'efficacité dans le financement communal relié à la réalisation des objectifs fixés avec les ressources mises à disposition. Il est essentiel d'utiliser les fonds en accordance avec les priorités définies et d'utiliser des outils technologiques pour analyser les interactions. La maximisation des résultats obtenus avec les ressources et l'évitement de gaspillages sont essentiels. Le processus d'audit régulier a

permis de détecter les irrégularités financières et d'ajuster les mesures correctives.

C'est ainsi qu'il a été créé en RDC, un service de contrôle qui dispose d'une compétence générale en matière de contrôle des finances et des biens publics²³, en l'occurrence l'Inspection Générale des Finances (IGF). À ce titre, elle vérifie et contrôle toutes les opérations financières de l'État, des entités administratives décentralisées, bénéficiant du concours financier de l'État. Elle peut procéder à toute mission de contre-vérification, pour l'atténuation de la corruption en RDC. Nous saluons, encourageons et soutenons les efforts sur l'encadrement de l'IGF décidés par Son Excellence Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo (RDC), qui a porté ses fruits depuis le début de l'année 2022 : les recettes publiques de l'État ont largement progressé. L'IGF doit renforcer la présence des inspecteurs des finances dans les entités locales, et principalement dans les communes de la ville province de Kinshasa pour l'intensification de la patrouille financière en procédant au contrôle à priori et à posteriori; elle demeure une locomotive de la bonne gouvernance qui restaure à la fois l'image du pays et la santé financière des entités décentralisées. Nous pensons que, si cette situation se maintient dans le long terme, il y aura une réduction de la corruption, les ressources des entités décentralisées bien que faibles seront bien affectées de manière rationnelle, et celui-ci impactera positivement sur la décentralisation en RDC.

L'efficacité est la capacité d'accomplir des tâches avec un minimum de ressources et est cruciale pour une utilisation optimale des ressources communales. Kinshasa est confrontée à des défis dans l'utilisation efficace et efficiente de ses ressources financières, notamment en raison de la faiblesse des revenus locaux. Pour y remédier, des stratégies visant à augmenter les revenus locaux, à améliorer la fiscalité et à encourager l'investissement privé sont nécessaires, renforçant ainsi l'autonomie financière des municipalités et augmentant leur capacité à financer des projets prioritaires.

La transparence et la gouvernance sont cruciales pour un financement communal efficace, empêchant les transferts de fonds et garantissant une utilisation responsable des ressources. L'implication régulière des citoyens dans les processus décisionnels et une collaboration étroite entre les autorités locales, les organisations de la société civile et les partenaires de développement sont essentielles au développement local et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

²³ 15 septembre 1987. - Ordonnance n° 87-323 portant création de l'inspection générale des finances, en abrégé «I.G.F.».

5.4. La politique de péréquation financière, réponse aux différentiels de richesse entre les communes de Kinshasa

Développer les politiques de développement communal équilibré pour réduire les inégalités spatiales. La péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales. Ainsi, la Caisse nationale de péréquation, CNP en sigle, est instituée par la Constitution en son article 181 l'érige en objectif de valeur constitutionnelle, puisque désormais « la loi prévoit des dispositifs de péréquation destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales » : « Il est institué une Caisse nationale de péréquation. Elle est dotée de la personnalité juridique ». La volonté du constituant étant traduite par la loi organique n° 16/028 du 8 novembre 2016 portant création de la CNP, elle est placée sous la tutelle du Gouvernement et a comme ressources financières principales « la retenue de 10 % de la totalité des recettes à caractère national revenant à l'Etat ».

La politique de péréquation financière est la solution adéquate pour réduire les inégalités spatiales qui sévissent dans le paysage communal de Kinshasa. En d'autres termes, elle permet d'acheminer vers un optimum spatial c'est-à-dire une structure spatiale économiquement moins inégalitaire. Nous proposons une nouvelle clé de répartition des ressources internes de l'Etat, entre celui-ci et les provinces, et entre les provinces et les ETD respectivement à 40% pour l'Etat, 45% pour les provinces et 15% pour les fonds de la CNP en faveur des provinces et les ETD défavorisées, provinces dites pauvres.

La plupart des communes de Kinshasa ont des obstacles qui ne leur permettent pas d'entamer leur processus de développement local, nous constatons que les deux communes rurales (Maluku et N'sele) moins peuplées avec une superficie de plus de 85% de la superficie totale de la ville de Kinshasa et certaines communes urbano-rurales (Kisenso, Kimbanseke et Masina) et urbaines Ngaba, Makala, Bumbu, Ngiri-Ngiri et Selembao), et se trouvant dans certains districts dépourvues d'infrastructures adéquates sont traitées de façon désavantageuse. Nous ne pouvons que soutenir les efforts du gouvernement central à s'impliquer et à prioriser la politique de subvention sous forme des aides financières versées par l'Etat central à des taux progressifs le besoin en infrastructure dans le but de favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elle se livre, cela devrait permettre à réduire les inégalités observées entre communes de Kinshasa. Le gouvernement central devrait encadrer ces aides financières et les orienter dans des investissements productifs pour la construction des services sociaux de base tels que les routes, les écoles, les centres de santé, la construction de marchés centraux. Ces aides sous forme de subventions doivent être déterminées en commun accord avec les acteurs communaux. La nécessité pour le gouvernement central d'achever le processus

de transfert des compétences aux communes pour permettre aux communes moins valorisées à amorcer leur processus de développement qui tarde par rapport aux autres communes. L'accompagnement de l'IGF devrait être mentionné dans l'application de cette politique de subvention pour un bon suivi-évaluation et une bonne orientation des ressources.

La politique de péréquation financière dans les communes de Kinshasa vise à promouvoir une répartition équitable des ressources et un développement durable en garantissant que chaque entité reçoive des ressources financières gouvernementales égales. Cette politique reconnaît les besoins socio-économiques des différentes communes et alloue les ressources en conséquence, réduisant ainsi les disparités de développement. Il repose sur des principes de justice fiscale, garantissant l'égalité des chances et l'accès aux services de base pour tous les résidents. Cette politique améliore les conditions de vie des populations défavorisées et favorise la cohésion sociale au sein de la ville.

De plus, la politique de péréquation financière dans les communes de Kinshasa optimise non seulement l'utilisation des fonds publics mais encourage également la responsabilité et la transparence dans la gouvernance locale. Le gouvernement fixe certains critères pour l'allocation des ressources, tels que la taille de la population, les taux de pauvreté et les besoins en infrastructures, ce qui garantit que les fonds sont distribués de manière équitable et efficace. Cette politique soutient les principes de bonne gouvernance et renforce la capacité des autorités locales à gérer efficacement les ressources publiques. En favorisant une culture de transparence et de responsabilité, cette politique de péréquation financière contribue au développement global et à la stabilité des communes de Kinshasa.

En conclusion, la politique de péréquation financière dans les communes de Kinshasa joue un rôle crucial dans la promotion d'un développement équitable et la réduction des disparités socio-économiques entre les différentes localités. En allouant des ressources financières en fonction des besoins de chaque commune, cette politique favorise la cohésion sociale, améliore l'accès aux services de base et renforce la gouvernance locale. Cependant, un suivi, une évaluation et une amélioration continus de cette politique sont essentiels pour garantir son efficacité et avoir un impact positif sur la vie des habitants de Kinshasa.

5.5. Un processus de budgétisation participative dans les communes de Kinshasa

Le processus budgétaire participatif dans les communes de Kinshasa, ou processus de budgétisation participative dans les communes de Kinshasa, est une approche innovante de la gouvernance démocratique qui a gagné du

terrain ces dernières années. Ce processus implique l'implication active des membres de la communauté dans le processus de prise de décision concernant l'allocation budgétaire et la répartition des ressources au sein de leurs communes. Il vise à garantir la transparence, la responsabilité et l'engagement des citoyens dans la gouvernance locale, conduisant finalement à une utilisation efficace et équitable des ressources publiques. Ceci renvoie à encourager la transparence et la participation citoyenne dans la gestion des finances publiques locales.

Grâce à la budgétisation participative, les habitants de Kinshasa ont la possibilité de participer activement à l'établissement des priorités, à la proposition de projets et à l'allocation des fonds au sein de leurs communes. Cette approche inclusive permet non seulement aux citoyens de façonner leurs communautés locales, mais améliore également leur compréhension des processus budgétaires et des défis auxquels sont confrontés les gouvernements locaux. En s'engageant dans des discussions, des consultations et des délibérations avec les autres membres de la communauté, les participants acquièrent des compétences précieuses en matière de recherche de consensus et de négociation qui sont essentielles à une prise de décision démocratique efficace. De plus, ce processus favorise la cohésion sociale, alors que divers groupes se réunissent pour déterminer collectivement la meilleure utilisation des ressources publiques pour répondre aux besoins et aux aspirations de leur communauté.

Au vu des résultats de cette recherche, nous avons constaté le problème de gestion non rationnelle couplé de celui de la modicité des finances dans les communes de Kinshasa, considérés comme cause principales empêchant d'amorcer leur processus de développement. Ces problèmes d'inefficacité de gestion et des finances publiques sont observables dans toutes les communes de la ville de Kinshasa. La nouvelle constitution du 18 février 2006 prône de la gouvernance de proximité, conçue et mise en œuvre dans les communes de Kinshasa laisse libre cour aux décideurs opportunistes qui n'ont comme motivation que de s'occuper de leurs intérêts personnels.

Une participation citoyenne dans le processus budgétaire local est à encourager et à mettre en pratique dans l'exécution du plan de financement de développement communal, tout en recommandant aux acteurs communaux d'être plus redevables envers les citoyens. Etant donné que la participation des populations est non seulement une garantie pour une bonne réalisation et une bonne évolution des dépenses communales, car elles prennent en compte leurs priorités, elle garantit aussi une meilleure mobilisation des ressources importantes par ce qu'elle confirme l'engagement des citoyens bénéficiaires des plans de développement.

Ainsi, Kafimbou et Sanon prouvent que les populations n'ont pas d'hostilité de principe vis-à-vis de l'impôt, elles souhaitent être mieux impliquées dans son institution, dans le recouvrement et l'utilisation des ressources. Pour augmenter la participation de la population, le développement des partenariats efficaces entre les acteurs communaux et les différentes associations doit être mis en exergue. Des séances de concertation entre les conseils municipaux et les différentes associations communales pourraient être organisées de manière régulière. Comme préalable à la participation aux différentes réunions du conseil municipal, l'obligation d'une gestion transparente devrait être la finalité de ces actions comme préalable à toute création d'association dans les communes de Kinshasa. Au début et en fin de mandat, les élus des communes devraient rendre un audit à la population par ce qu'ils sont redevables envers le peuple.

Dans l'ensemble, le processus budgétaire participatif dans les communes de Kinshasa constitue un modèle exemplaire pour promouvoir la participation citoyenne et favoriser les bonnes pratiques de gouvernance au niveau local. En impliquant activement les résidents dans le processus décisionnel, il garantit non seulement une allocation efficace des fonds publics, mais promeut également la démocratie, la transparence et la responsabilité. Cette approche participative profite non seulement au système de gouvernance, mais permet également aux citoyens de contribuer activement au développement et à l'amélioration de leurs communautés, ce qui en fait un outil essentiel pour un développement inclusif et durable à Kinshasa.

5.6. Le développement de la coopération intercommunale: une solution inévitable?

Renforcer la coordination intergouvernementale pour une meilleure allocation des ressources financières. La politique de coopération intercommunale à Kinshasa joue un rôle crucial pour relever les défis auxquels la ville est confrontée. En tant que capitale et plus grande ville de la République démocratique du Congo, Kinshasa est confrontée à divers problèmes tels que l'urbanisation, l'insuffisance des services publics et les inégalités. Par conséquent, la mise en place d'une politique globale de coopération intercommunale devient impérative pour favoriser la collaboration entre les multiples municipalités de la ville pour une gouvernance et un développement efficaces. Cette politique vise à optimiser l'utilisation des ressources, à coordonner les efforts et à mettre en œuvre des initiatives conjointes pour résoudre les problèmes communs, améliorer la prestation de services et promouvoir le développement urbain durable.

Une politique d'organisation territoriale par incitation à la coopération intercommunale. Cette recherche nous a révélé que la modicité et l'inconsistance des dépenses liées à l'investissement des communes ont comme

causes le mimétisme caractérisant le paysage des communes de Kinshasa. Il est vrai qu'il y a une incompatibilité de développement des communes en présence de ce comportement mimétique car d'autres communes acquises des problèmes pour entreprendre le programme d'investissement. Nous avons rencontré le problème de parasitisme dans certains districts de la capitale parce que certaines communes pauvres n'entreprennent aucune vision pour entreprendre le programme d'investissement du fait de leur proximité avec des communes suffisamment riches combiné aux effets de débordement de certains investissements.

La ville province de Kinshasa pourrait donc être organisée en tenant compte d'une telle compétition enfin inefficace. Pour une meilleure conduite d'une décentralisation efficace, il est demandé d'appliquer la politique de l'intercommunalité qui favorise une coopération entre communes. Une autre procédure consisterait pour l'Etat à envisager des incitations financières envers les communes pour une coopération entre elles ou à stimuler pour elles des mécanismes coopératifs cherchant à réduire les inégalités collectives. Stiglitz (1990) précise, face au problème de passager clandestin, des systèmes de compensations entre collectivités investisseurs et collectivités bénéficiaires d'effets de débordements du fait de la mobilité démographique, pourraient se passer à travers les coûts fonciers ou immobiliers. Pour éviter certains comportements affichés par les acteurs locaux qualifiés de bureaucratique (ils travaillent à leur propre rente), il est très nécessaire d'intérioriser la pratique de coopération intercommunale.

La politique de coopération intercommunale à Kinshasa repose sur une approche multidimensionnelle qui englobe divers aspects. Premièrement, il se concentre sur la création d'un cadre de gouvernance qui encourage la participation active des autorités locales, de la société civile et des citoyens aux processus décisionnels. Cette approche participative garantit que les intérêts et les besoins de toutes les municipalités sont représentés et pris en compte de manière adéquate. En outre, la politique souligne la nécessité de mécanismes de communication et de coordination efficaces pour promouvoir le partage d'informations, l'échange de meilleures pratiques et la planification conjointe entre les municipalités. Grâce à des initiatives collaboratives, la politique de coopération intercommunale à Kinshasa vise à améliorer la prestation de services publics, à améliorer le développement des infrastructures et à favoriser la cohésion sociale et l'inclusion dans toute la ville.

Pour des raisons de moyens et en considérant les communes comme un espace sur lequel la population a accès aux infrastructures et services les plus courants, la prise en compte de l'intercommunalité est plus capitale. Certes, tenir compte et promouvoir cette coopération dans la planification et la gestion

est un facteur de solidarité nationale et d'amélioration de la qualité des services sociaux de base fournis aux citoyens.

Cette recherche porte sur l'amélioration de la gestion financière dans les communes de Kinshasa en intégrant les interactions stratégiques. La ville est confrontée à des défis dans la gestion de ses finances, tels qu'une collecte inadéquate des recettes, une mauvaise allocation du budget et un manque de responsabilité. L'intégration des interactions stratégiques peut conduire à des processus de planification et de prise de décision plus coordonnés, promouvoir la collaboration et impliquer les communautés locales dans le développement économique. Cette approche innovante vise à améliorer le paysage financier dans les communes de Kinshasa en particulier et la RDC en générale, en garantissant une allocation plus efficace des ressources pour le développement durable. La mauvaise utilisation des dépenses publiques communales à Kinshasa nécessite la mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources en capital pour le développement durable.

6. CONCLUSION ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE

En définitive, à la lumière de notre étude, les finances locales souffrent d'inefficacité économique dans le financement du développement local. Cette inefficacité est due à un mimétisme soutenu par un comportement de passer clandestin entre communes, qui conduit à une politique d'investissement de « moins disant ». Elle est soutenue par un environnement de mauvaise gouvernance caractérisée par un manque d'imputabilité des autorités locales envers leurs populations. Les finances locales ne sont donc pas spatialement allouées de façon à constituer un optimum de Pareto spatial. Notre étude s'est efforcée donc d'explorer les raisons de l'inefficacité doublée de l'inefficience économique de la distribution spatiale des dépenses d'investissement des communes de la ville de Kinshasa.

Cette étude contribue doublement à la théorie du fédéralisme budgétaire. Sur le plan théorique, en examinant le contexte de la décentralisation dans les pays Subsahariens, notamment en République Démocratique du Congo. Il examine l'authenticité de l'enjeu politique dans la justification de l'interaction stratégique spatiale dans la gouvernance communale. L'étude se concentre sur le contexte de la gouvernance locale, en se concentrant sur les interactions stratégiques pour l'optimisation des finances publiques. Cela permet également de comprendre la dimension financière comme facteur déterminant du développement endogène des communes de Kinshasa. L'étude explique que les dépenses d'investissement communales sont fortement influencées par les subventions du gouvernement central et la mobilité démographique; Sur le plan empirique, elle se justifie à l'usage de données relatives à un niveau (rang ou échelon) d'entités (les communes) jusqu'alors ignoré, alors que c'est la seule

entité décentralisée de proximité de la ville, le quartier et la rue étant déconcentrées, et à l'examen de l'hypothèse d'interactions fiscales sur les données les plus récentes disponibles, celles de l'année 2021. Cette recherche propose ainsi des résultats scientifiques qui pourront être utilisés pour améliorer la capacité d'intervention des autorités locales. En d'autres termes, l'étude utilise un modèle d'économétrie spatiale pour valider les résultats sur les effets spatiaux sur les variables budgétaires des communes de Kinshasa. Il contribue à la littérature empirique sur le comportement financier local et révèle que les subventions du gouvernement central influencent de manière significative les dépenses d'investissement communales.

Cependant, nous relevons certaines limites dans cette étude. En effet, l'approche méthodologique multidimensionnelle selon la littérature, est beaucoup plus privilégiée pour l'analyse des interactions spatiales entre entités en ce sens que les résultats obtenus dans ces études sont fortement corrélés à la définition du voisinage (environnement). Il existe plusieurs types de voisinage, la littérature recommande l'utilisation d'au moins deux dans une étude pour comparer et ainsi diversifier ou valider les résultats. Suite au manque des données spatiales contenant des données de distance, notre étude s'est limitée à l'utilisation du voisinage par la construction d'une matrice de contiguïté, ceci ne permet pas de rejeter les résultats obtenus mais conduit à les diversifier. Malgré ces limites, l'étude montre le potentiel d'optimisation endogène des finances communales en RDC.

En outre, les thèmes tels que : l'étude de la dynamique des interactions entre collectivités locales ; l'étude globale sur l'origine des interactions stratégiques entre collectivités sont des nouvelles pistes de recherches.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abecassis P., (1994), *Investissement, emprunt et trésorerie dans les modèles de finances publiques locales*, MODEM, Université Paris X-Nanterre.
2. Adriaan R. Soetevent (2006), *Empirics of the Identification of Social Interactions; An Evaluation of the Approaches and Their Results*. University of Amsterdam and Tinbergen Institute, Search for more papers by this author.
1. Anselin L., (1995), *Local indicators of spatial association-LISA*, *Geographical analysis*, 27, pp. 93-115.
2. Anselin L., (1999), *Spatial Econometrics*, Bruton Center, School of Social Sciences, University of Texas at Dallas.
3. Anselin L., *Local indicators of spatial association-LISA*, *Geographical analysis*, 27, 1995, pp. 93-115.
3. Anselin L., (2001), *Spatial econometrics*. In Baltagi B(eds) *Companion to econometrics*. Oxford, Basil Blackwell.
4. Bardhan, Pranab, "Decentralization of Governance and Development", *Journal of Economic Perspectives*, 2002, 185-205.
5. Besley and Case, *Political Institutions and Policy Choices: Evidence from the United States*, Published in volume 41, issue 1, 1995, pp. 7-73.
4. Besley, T. et Case, A., (1995a), "Incumbent behavior: Vote seeking, tax setting and yardstick competition", *American Economic Review*, 85, pp. 25-45.
5. Besley, T. et Case, A., (1995b), "Does electoral accountability affect economic policy choices? Evidence from gubernatorial term limits", *Quarterly Journal of Economics*, 110, pp. 769-798.
6. Besley, T. et Rosen, H., (1990), « Vertical externalities in tax setting: Evidence from gasoline and cigarettes », *Journal of Public Economics*, vol. 70, pp. 383-398.
7. Besley, T. et Smart, M. (2001), « Electoral accountability and competition among governments », Unpublished Manuscript, London School of Economics.
8. Besley, Timothy and Stephen, C., (2000), "Centralized Versus Decentralized
6. Croux C. et Wasmer E., (2000), *Analyse de données spatiales du Marché du Travail ; Application aux 260 communes wallonnes de Saint-Sernin D., 2004, Intercommunalité, concurrence territoriale, compétition fiscale et économie spatiale*, *La Revue du Trésor* 84^e année No 11.
7. FABRIS C.(2015), *Financement du développement local : existe-t-il une solution endogène ?*, Ed. Universitaires Européennes, p. 54.
8. Guengant, *Public Debt and Intergovernmental Policy: Fiscal Federalism's New Frontier*. Communication at the 40th Congress of the IIPF, Innsbruck. 1984.
9. Le Gallo J., (2002), *Econométrie spatiale: l'autocorrélation spatiale dans les modèles de régression linéaire*, *Economie et Prévision*, 155, pp.139-157
10. Lotoy I. JP., (2018), *Décentralisation chaotique en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, L'Harmattan, pp. 83-95.

11. Madiès T., Paty S., Rocaboy Y., (2005), *Les stratégies des collectivités locales. De la théorie à la réalité.*
12. Manski, C., (1993a), "Dynamic Choice in a Social Setting: Learning from the Experiences of Others", *Journal of Econometrics*, 58, p.121
13. Mpia P., (2023), *Pour une meilleure optimisation des finances publiques en RDC: intégration des interactions stratégiques dans la politique du financement endogène du développement communal en RDC*, mémoire de DEA/UNIKIN.
14. Mpia P., Mwana W., Emungu E., (2023), « Décentralisation et Ethique : une vérification empirique pour le cas de la RDC », in *Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie ainsi que du Développement durable*, revue interdisciplinaire africaine, 27^{ème} année, n°78, vol. 2, janvier-mars 2023.
15. Musgrave and Samuelson, (1954), "The pure theory of public finance", *Review of Economics and Statistics* XXXVI: N°4, November.
16. Musgrave R. A., (1959), *The theory of public finance: a study in public economy*, McGraw-Hill, New York.
17. Mwana W., Mbaya P., Mpia P., (2023), « Optimisation des finances publiques : fondement théorique et vérification de l'hypothèse de lissage fiscal en RDC de 1970 à 2020 », in *Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie ainsi que du Développement durable*, revue interdisciplinaire africaine, 27^{ème} année, n°78, vol. 2, janvier-mars 2023.
18. Ordonnance n° 87-323 portant création de l'inspection générale des finances, en abrégé «I.G.F.», 15 septembre 1987.
19. Reulier E. et Rocaboy Y., (2004a), «Finite-lived politicians and yardstick competition », mimeo, Université de Rennes 1, CREM.
20. Reulier E. et Rocaboy Y., (2004b), « Comparaison des performances des élus ou mobilité des bases : Peut-on identifier le vecteur principal de la compétition fiscale? », mimeo, Université de Rennes 1.
21. Salmon P., (1987), *Decentralization as an Incentive Scheme*, Access Statistics for this article. *Oxford Review of Economic Policy* is ..., pp. 24-43.
22. Tazin T., 1996, a US national, is the Director of the IMF's Fiscal Affairs ... *Finance & Development*, This article draws on a paper prepared.
23. Tiebout C., (1956), *A pure theory of public expenditure*, *Journal of Political Economy*, 64.
24. Yingyi Qian and Gérard Roland, 1998, *Federalism and the Soft Budget Constraint*, (groland@econ.berkeley.edu), *American Economic Review*, vol. 88, issue 5.